



Conseil économique et social

Distr. générale
12 mars 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentations de candidatures,
confirmations et nominations**

Élection de membres des commissions techniques du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Rectificatif

Annexe

Commission de la condition de la femme

1. Treize membres choisis parmi les États d'Afrique

Remplacer Namibie (2021) par Namibie (2021).*

2. Nombre de membres à élire sur la base de la répartition géographique

Substituer au texte actuel :

Onze membres doivent être élus selon la répartition suivante :

Trois membres à choisir parmi les États d'Afrique ;

Deux membres à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique ;

Un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale ;

Deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes ;

Trois membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

